



Terrebonne, le 8 janvier 2009

Madame Marie-Josée Méthot
Coordonatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Train de l'Est

Madame,

J'ai le plaisir de vous transmettre notre mémoire dans le cadre de la deuxième partie des audiences concernant le lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny du Train de l'Est.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Bien à vous,

Le directeur général,

Claude Robichaud
Commissaire industriel

Feu vert au Train de l'Est

**Train de l'Est
Lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny**

**Mémoire du
Centre local de développement économique des Moulins**

**dans le cadre des travaux du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

8 janvier 2009

À propos du CLDEM

Organisme à but non lucratif, le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) a pour mission de favoriser le développement économique de la MRC Les Moulins. Le CLDEM est dûment reconnu par la MRC Les Moulins comme Centre local de développement conformément à la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. À titre de guichet multiservice, nous jouons un rôle de premier plan dans le démarrage, le développement des entreprises et la promotion des investissements. La stratégie de développement économique, dont nous sommes le maître d'œuvre, contribue à la compétitivité et à l'attractivité de la MRC Les Moulins.

La MRC Les Moulins profite d'un dynamisme économique enviable. La stratégie 2007-2009 vise à capitaliser sur ce succès en misant sur une économie à valeur ajoutée porteuse d'emplois qualifiés. La stratégie centre l'action sur les secteurs d'avenir et l'autonomie en emploi. Elle repose sur les pierres angulaires que sont l'entrepreneuriat, le développement durable, l'esprit d'appartenance et la valeur ajoutée.

Le CLDEM souscrit au développement durable par une affectation responsable des différents fonds d'investissements et une attention particulière à la nouvelle économie et aux projets portant sur les technologies environnementales. En 2008 le CLDEM créait le Fonds de développement durable visant à soutenir les entreprises dans leur démarche d'accréditation environnementale. Le CLDEM est également en lien étroit avec la MRC Les Moulins dans la desserte en transport public dans les parcs industriels.

Notre intérêt à l'égard du projet

Les infrastructures et les services à la population sont des assises essentielles au développement d'une communauté. L'impact des infrastructures sur l'économie n'est plus à démontrer. Le contexte actuel, avec la crise financière et ses répercussions sur l'économie, le démontre concrètement. En effet, les experts sont unanimes : il est important de soutenir les projets d'infrastructures pour relancer l'économie au plan national.

Au-delà des effets conjoncturels, les infrastructures ont des répercussions structurelles générant des gains de productivité pour l'économie. À cet égard les trains de banlieue ont des impacts importants par les effets sur le capital humain en facilitant notamment l'accès aux emplois et aux établissements d'enseignement.

Le CLDEM s'intéresse à cette question depuis plusieurs années. En effet dès 2001 nous avons appuyé la démarche de la MRC Les Moulins auprès de l'Agence métropolitaine de transport portant sur l'actualisation de l'étude de faisabilité du train de banlieue. Notre appui a été réitéré en 2003 lors de l'annonce de l'octroi des crédits pour la mise en service du train.



La mobilité des personnes et les infrastructures étant des composantes indissociables de l'activité économique, le CLDEM manifeste à nouveau son appui au projet par ce court mémoire dans le cadre des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Un projet attendu

La MRC Les Moulins est une communauté ouverte sur sa région et la métropole. Cette ouverture et cette intégration doivent être soutenues par une infrastructure telle que le Train de l'Est.

Le Train de l'Est est nécessaire au plan métropolitain. Le Plan de développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) énonçait en 2005 que :

« Les infrastructures de transport jouent un rôle de premier plan en matière de qualité de vie et de compétitivité économique... Par conséquent, le bon fonctionnement d'une économie métropolitaine repose non seulement sur sa capacité à produire et à entretenir des liens avec l'extérieur, mais aussi sur sa capacité à mettre en relation toutes les parties de son territoire, notamment les zones d'emplois et les concentrations d'activités. » (page 42).

Le projet de schéma d'aménagement métropolitain de la CMM accorde également une grande importance aux principales infrastructures de transport public que sont le métro et les trains de banlieue.

Le Train de l'Est vient ainsi corriger une lacune en intégrant un espace économique important de la Couronne nord de Montréal au réseau de transport tout en consolidant les liens entre les MRC Les Moulins et L'Assomption.

L'évolution de la démographie et de l'emploi démontre que Terrebonne et Mascouche constituent un pôle de développement dynamique. Les autorités publiques locales agissent de façon proactive et responsable en augmentant l'autonomie en emploi. Les besoins en transport demeurent toutefois importants considérant les liens d'interdépendance qui unissent les composantes régionales et métropolitaines.

Voyons ceci d'un peu plus près.

La croissance de l'emploi dans Les Moulins et Lanaudière modifie les flux de transport. Les dernières données de Statistique Canada (2006) révèlent que 35% des travailleurs résidents de la MRC Les Moulins (en excluant ceux qui n'ont pas de lieu de travail fixe) occupaient un emploi dans leur MRC. Il s'agit d'un gain de 3 points de pourcentage par rapport à 2001. Ce gain est d'autant plus important que dans l'intervalle la population active des villes de Terrebonne et Mascouche a crû de façon soutenue (environ 14 000 travailleurs de plus). Par ailleurs, Lanaudière (en incluant Les Moulins) est devenue le lieu de travail le plus important en proportion devant Montréal avec respectivement 40% et 37% des déplacements.



Durant la même période, peu importe l'origine et la destination, tous les déplacements ont augmenté en nombres absolus. En plus de la croissance de la population active (Les Moulins est la seconde MRC au Québec pour le taux de croissance du nombre de travailleurs), les citoyens de Terrebonne et Mascouche participent activement au marché du travail avec un taux d'activité en 2006 de 73,6% (contre 64,9 au Québec). La fluidité des déplacements doit être favorisée pour permettre à nos travailleurs de contribuer à la vitalité économique de la MRC, de la région et de la métropole.

Il en va de même pour la scolarisation de notre population. Il faut se réjouir des investissements et de l'enrichissement des programmes au Centre de formation professionnelle des Moulins et au Cégep Terrebonne en plus de l'ouverture du Campus Lanaudière à Terrebonne de l'Université de Montréal. Néanmoins il importe que nos étudiants aient accès à l'ensemble des programmes qui leur sont offerts en région et dans la métropole. Ainsi, le Train de l'Est contribuera à la scolarisation de notre population et à la qualification de notre main-d'œuvre.

Ces données soutiennent deux choses : le Sud de Lanaudière a une forte dynamique de développement et cette zone demeure intimement reliée à l'espace métropolitain. Il importe que le réseau d'infrastructures favorise ces liens en offrant aux citoyens (travailleurs, étudiants, consommateurs, visiteurs, usagers, etc.) un mode de déplacement supplémentaire efficace et respectueux de l'environnement.

De plus, bien qu'axé en fonction des déplacements vers Montréal, le projet permettra aussi une desserte en sens inverse aux heures de pointe ce qui permettra de mieux intégrer les pôles d'emploi de Lanaudière à l'espace métropolitain. Il faudra encourager dans le futur ces déplacements dans les deux directions.

Le projet et ses impacts environnementaux

En offrant une alternative à l'automobile, le Train de l'Est est un choix environnemental responsable de par les réductions des gaz à effet de serre (GES). Il s'agit également d'un mode de transport sécuritaire et fiable. Les réductions de temps de transport ont également un effet positif sur la qualité de vie et la conciliation travail – famille. Il permet également un développement domiciliaire conforme au nouvel urbanisme tel que le TOD (*transit oriented development*) que Mascouche mettra de l'avant dans le voisinage de la gare.

La popularité des trains de banlieue est remarquable. De 5 millions de passagers à la création de l'Agence métropolitaine de transport en 1995, l'achalandage en 2008 aura été d'environ 16 millions. Il est temps que les citoyens de Les Moulins soient du nombre, d'autant qu'ils contribuent année après année au financement du transport collectif par la taxation municipale, l'immatriculation des véhicules et la taxe sur l'essence.



Notre recommandation au BAPE

Les documents consultés en rapport au projet ainsi que les propos tenus lors de la première partie des audiences publiques confirment à notre avis les qualités d'ensemble du projet de Train de l'Est proposé par l'Agence métropolitaine de transport.

Comme tout projet d'envergure, le Train de l'Est soulève des préoccupations sur certains aspects à caractère environnemental. Sans prétendre être experts dans le domaine, nous sommes d'avis que le projet est bien cadré quant aux risques et aux impacts en matière de développement durable. La finalité même du projet, soit l'amélioration du transport collectif avec comme corolaire la diminution des GES, l'augmentation de la mobilité des personnes, l'accès aux pôles d'emplois et l'amélioration de la qualité de vie, fait en sorte que le projet mérite un appui sans équivoque en vue d'une mise en service dans les délais prévus.

Il faut donner le *feu vert* au Train de l'Est car :

- il contribue à réduire les gaz à effet de serre;
- il est conforme aux politiques du gouvernement du Québec en matière de développement durable, de lutte contre les changements climatiques et de transport collectif;
- il complète l'infrastructure en transport lourd de la Communauté métropolitaine de Montréal, contribuant ainsi à la compétitivité de la métropole;
- il favorise une meilleure intégration régionale et métropolitaine;
- il traite de façon équitable les citoyens et contribuables de la MRC Les Moulins;
- il stimule l'activité économique par les travaux de construction et d'aménagement;
- il dynamise le marché du travail en facilitant l'accès aux pôles d'emplois;
- il améliore la qualité de vie des gens.

